

SILENCE

360

SEPTEMBRE 2008

Septembre

Paris : procès de Déboulonneurs.

Le vendredi 5 septembre à 13h30 devant le Palais de justice, rassemblement de soutien à Raphaël Jolly, Valéry Mougel et Antoine Trouillard qui passent en procès pour un barbouillage de décembre 2006. Résistance à l'agression publicitaire, 53, rue Jean-Moulin, 94300 Vincennes, tél. : 01 43 28 39 21, www.antipub.org ou Le Publiphobe, 67, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, France, tél. : 01 45 79 82 44 ou Les Déboulonneurs, 24, rue Louis-Blanc, 75010 Paris, www.deboulonneurs.org.

LE PARISIEN 6-9-2008

Procès

Les trois militants du collectif antipublicitaire les Déboulonneurs ont comparu hier devant la 13e chambre du tribunal correctionnel de Paris. Ils étaient poursuivis pour avoir, le 23 décembre 2006, « barbouillé » d'inscriptions à la peinture, des panneaux publicitaires du XXe arrondissement de Paris appartenant à l'afficheur Decaux Avenir. Le parquet a requis une amende de 300 à 500 € à leur rencontre. Jugement le 17 octobre.

Suède

24 HEURES A PARIS Désobéissance civile LE PARISIEN 5-9-2008 Les antipub devant le tribunal



DECEMBRE 2006. Trois militants antipub (réquisés en Pères Noël) avait barbouillé à la peinture des panneaux publicitaires proches de l'hôtel de Ville. Ce type d'action se reproduit tous les mois.

Le règlement municipal toujours pas signé

L'AN DERNIER, la préparation du nouveau règlement local de publicité (RLP) de la capitale avait entraîné les professionnels du secteur. Intervention des affiches de 12 m² (le fameux format 4 X 3) puis à terme des affiches de 8 m² ; suppression des panneaux à moitis de 50 m des écoles, interdiction du micro-affichage, des enseignes lumineuses... Le document, voté le 18 décembre 2007 au Conseil de Paris, prévoyait une réduction drastique de l'espace publicitaire autorisé. Huit mois plus tard, ce nouveau

RLP n'est toujours pas entré en vigueur. Les professionnels de la publicité, qui avaient trouvé un vice de forme dans la procédure de création du RLP, avaient saisi le tribunal administratif... avec succès. Mais cette décision vient d'être annulée par le Conseil d'Etat. Et légalement, plus rien ne s'oppose à l'adoption des nouvelles règles publicitaires dans la capitale. A ce jour, le maire de Paris n'a cependant pas encore signé le RLP. se rassurent les représentants du syndicat des enseignants.

taire » Depuis la création des Déboulonneurs en 2005, une seule équipe a comparu devant la justice à Paris (7 autres en province). Ils avaient écopé en appel d'une peine d'un euro symbolique. « Cette fois nous espérons la relaxe », soulignent les antipub.

Histoire de prolonger le débat hors de la salle d'audience, les Déboulonneurs qui se rassemblent ce matin à 11 heures sur la place Dauphine (rue de la Harpe, derrière le palais de justice) organiseront également une conférence ce soir à 20 heures à la salle Jean-Banc, rue Leopold-Belloc (19e). Leur prochain « opération barbouillage » (à 29) est par ailleurs déjà prévue. Ce sera le 26 septembre dans le XVIIe.

BENOÎT HASSE

Logement/v°

Expulsée à 53 ans en fauteuil roulant

LA MALADIE qui le endure depuis quatre ans, la sclérose en plaques, ni le fauteuil roulant sans lequel elle ne peut se déplacer, n'ont empêché le père Antoine Morin, 53 ans, d'être expulsé mardi de son logement. L'appartement qu'elle occupait depuis quinze ans rue des Boudaniers (V°) Sans autre solution que de se re-



accumule, depuis des années, le double des courriers adressés aux offices HLM, à la mairie de Paris et les lettres de ses médecins, qui indiquent que son état physique psychique nécessite l'obtention d'un appartement situé en rez-de-chaussée dans l'arrondissement où se trouvent ses proches. De vaines m-